

s'est agi de décider si cet immeuble devait être transformé ou remplacé par un immeuble absolument neuf, les autorités américaines ont dû tenir compte de cette considération de première importance. Soutiendra-t-on que la propriété dont il est question ici, l'ancien domicile de M. Edwards, ait assez de valeur historique aux yeux de tous les Canadiens pour qu'il faille la maintenir dans son état actuel? Cet argument n'ajoute absolument rien à la thèse exposée par le chef suppléant du gouvernement.

Le député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) dit que le Gouvernement doit reconnaître s'être trompé dans ses prévisions. Mais nous n'en sommes pas moins en face d'un état de choses que nous ne sommes pas tenus d'accepter. Non seulement le Gouvernement s'est-il trompé lamentablement mais il a gâché les choses du commencement à la fin. L'idée de cette initiative était parfaitement acceptable mais l'affaire a été menée avec une telle maladresse qu'il devient très difficile pour certains députés d'approuver une mesure de cette nature parce qu'ils se rendent compte que, par ce geste, ils passent entièrement sous silence toutes les erreurs que le Gouvernement a commises jusqu'ici à l'égard de cette entreprise.

Il est temps de bien envisager la situation. Voici ce que le Gouvernement a fait: sans demander l'approbation du Parlement, sans soumettre à la Chambre, l'automne dernier, comme il aurait dû le faire, un projet de loi destiné à l'acquisition d'une propriété,—s'il estimait que c'était celle qui conviendrait le mieux,—il a tout simplement annoncé son intention à la Chambre. Il a recouru à un décret du conseil pour faire le choix d'une maison que l'État avait acquise, il y a plusieurs années, par voie d'expropriation à des fins que nous ignorions alors, et il a ensuite entrepris les travaux de réfection. Tout ce qu'on a dit à cette occasion à la Chambre, le 30 septembre dernier, c'est que tout le monde approuvait l'idée de fournir, aux frais de l'État, une résidence officielle au premier ministre, mais on n'a rien dit de plus. Le choix de la propriété, la dépense de fortes sommes d'argent afin de rénover une vieille demeure ont été décidées uniquement par le Gouvernement sans l'approbation de la Chambre.

Qu'a fait le Gouvernement au juste? Le ministre a dit, ce matin, qu'il n'était pas question du coût. Voilà ce que je trouve extraordinaire, alors qu'on demande à la Chambre des communes de...

Le très hon. M. Howe: L'honorable député ne devrait pas citer des phrases tronquées. Quelle est l'autre partie de la phrase?

[M. Fleming.]

M. Fleming: J'ai cité la phrase en entier. Ce qui compte, c'est qu'il a dit qu'il n'était pas question du coût et que nous n'avons pas à le discuter.

Le très hon. M. Howe: J'ai dit que le coût n'avait pas de rapport avec le bill à l'étude. En supprimant une partie de la phrase, l'honorable député en a complètement modifié le sens.

M. Macdonnell (Greenwood): Non! non!

M. Fleming: Je n'ai rien changé à la phrase du ministre. Il a dit très nettement ce matin que le coût était étranger au débat en cours. Aucun membre de la Chambre ne peut interpréter autrement ses paroles.

Une voix: L'honorable député l'a fait.

M. Fleming: J'estime qu'aucun membre de la Chambre ne peut, dans l'exercice de ses responsabilités à l'égard du bill, écarter de son esprit la question du coût de la propriété ni des méthodes employées.

Qu'a fait le Gouvernement de sa propre initiative? J'ai dit, en premier lieu, qu'il avait, par décret du conseil, réservé à cette fin une propriété de l'État. Je me rappelle bien le moment, au cours de la dernière législature, où la cour d'Échiquier a fixé le montant que le Gouvernement devrait verser pour l'expropriation de cette propriété. Le montant était de \$140,000, je crois. Esprit curieux, j'ai demandé au premier ministre, à cette époque, à quel usage on destinait la propriété. La réponse que j'ai reçue, il va sans dire, était très vague. Quand le premier ministre eut fini, nous n'étions guère mieux renseignés sur l'affectation de la propriété. Le Gouvernement a pris sur lui d'arrêter son choix sur la propriété qui devait servir de résidence au premier ministre. Pour ce qui est de l'emplacement de la propriété, tout le monde admettra, comme le député de Rosetown-Biggar ce matin, que l'endroit est magnifique, qu'elle est fort bien située. A cet égard, la propriété est très convenable. Mais que dire de la maison? Toute personne qui a un peu de bon sens, qui se sert de son jugement en matière d'immeubles, n'aurait-elle pas, en tout premier lieu, calculé les frais de l'entreprise? Le Gouvernement ne l'a pas fait. Il ne le cache pas. Il a décidé, sans se soucier de consulter le Parlement ni d'obtenir son autorisation, de conserver le bâtiment actuel. Il n'a pas, paraît-il, fait préparer de plans ni demandé de soumissions pour la construction d'une habitation moderne convenable. Apparemment l'étude que le Gouvernement a faite du problème n'a pas englobé ce point-là. Il a simplement décidé de choisir cette vieille résidence qui, à ce qu'on me dit, date de 80 ans, presque à l'époque de la Confédération. C'était peut-être à cela que songeait le leader suppléant du Gouvernement quand il a parlé